

Empreinte de carbone

Déclaration des émissions de gaz à effet de serre d'Écotech Québec

Mise-à-jour, année 2013

Préparé par: *National Écocrédit*
1100, René-Lévesque O, suite 1310
Montréal (Québec)
H3B 4N4

Présenté à: *Écotech Québec*
Centre de commerce mondial

14 février 2014

1. Notice d'interprétation préalable

À noter que les résultats présentés ici doivent être interprétés dans leur contexte et en tenant compte de la méthodologie de quantification utilisée pour chaque source de GES. L'approche de quantification est la même que par le passé dans un souci de cohérence et pour la comparabilité des résultats. Pour ces raisons, ce document doit être lu accompagné du rapport détaillé de la première année de quantification, soit la déclaration GES de 2012. Aucune modification méthodologique n'a été apportée.

2. Sommaire des résultats

Tableau 2.1: Inventaire par source de GES

Source	CO2	CH4	N2O	CO2e	Proportion
	tonnes	tonnes	tonnes	tCO2e	%
A Chauffage	0,14	0,00	0,00	0,14	0,59%
B Électricité	0,04	0,00	0,00	0,04	0,16%
C Voyages d'affaires des employés - avion	8,46	0,00	0,08	8,54	35,49%
D Voyages d'affaires des employés - train	0,01	0,00	0,00	0,01	0,06%
E Voyages d'affaires des employés - voiture	1,57	0,00	0,00	1,65	6,88%
F Déplacements des employés	5,77	0,00	0,00	5,77	23,97%
G Événements	7,90	0,00	0,00	7,91	32,85%
TOTAL	23,89	0,00	0,08	24,06	100%

Figure 2.1: Répartition des émissions de GES par source

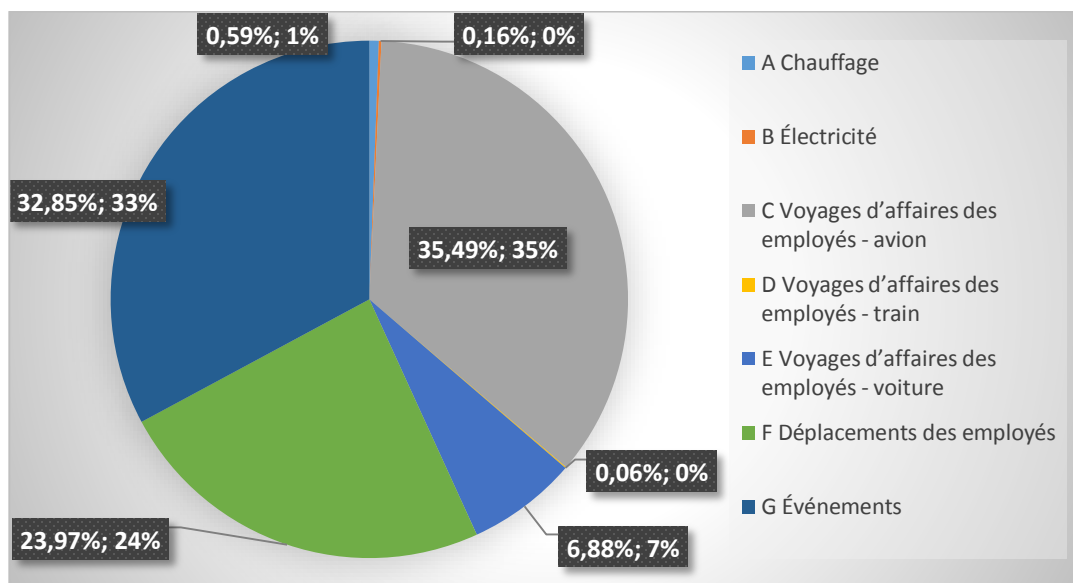


Tableau 2.2: Inventaire par catégorie d'émissions de GES

Catégorie	CO2	CH4	N2O	CO2e	Proportion
	tonnes	tonnes	tonnes	tCO2e	
1- Émissions directes de GES	0,14	0,00	0,00	0,14	0,59%
2- Émissions de GES indirecte liées à l'énergie	0,04	0,00	0,00	0,04	0,16%
3- Autres émissions indirectes de GES	23,71	0,00	0,08	23,88	99,25%
TOTAL	23,89	0,00	0,08	24,06	100%

3. Observations

Encore cette année, les émissions liées au transport aérien ainsi qu'aux déplacements des participants aux différents évènements sont de loin les plus importantes sources d'émissions de GES. Toutefois, en comparaison avec l'année précédente le total des émissions est de 24 tonnes équivalentes CO₂ comparativement à 62 t éq. CO₂. Cette différence notable s'explique essentiellement par un nombre considérable de déplacements en provenance de l'Europe qui avaient eu lieu en 2012 et qui ne se sont pas répétés en 2013.

4. Conclusion

Pour poursuivre son engagement de réduire au maximum son empreinte carbone, Écotech Québec devra compenser ses émissions en acquérant 25 unités de Réduction d'Émissions Vérifiées (VERs). Celles-ci proviendront d'un projet volontaire et additionnel respectant les critères d'admissibilité du Registre ÉcoProjets du CSA et dûment enregistré sur ce dernier.